

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Gilbert Bruchez par le bureau Rodolphe Perreten Architecture pour la modification des escaliers extérieurs et des ouvertures en façade sur la parcelle n° 35557, folio n° 114 (86), zone V1, lieu-dit Revers de Fionnay à Fionnay, coord. 2589805/1097930 (Projet selon art. 3 et 30 LC)

M. Jean-Renaud et Mme Florence Brugerolle par le bureau d'architecture Martin & Michellod SA pour la création d'un toit et d'un balcon sur l'accès du garage au chalet sur la parcelle n° 422, folio n° 130, zone T2, lieu-dit Corbet à Verbier, coord. 2584055/1104965 (Projet en dérogation aux art. 3 et 30 LC)

Mme Florence Pasche Koo par le bureau d'architecture Serge Albertini pour l'agrandissement et la rénovation du chalet sur la parcelle n° 4185, folio n° 132, zone T2, lieu-dit Les Avoutzons à Verbier, coord. 2583990/1104355

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.